



Quitter la région ou s'y installer : une démarche peu fréquente

En 2014, 63 000 habitants qui résidaient un an auparavant dans une autre région sont venus s'installer dans les Hauts-de-France tandis que 80 000 ont fait le chemin inverse. Les Hauts-de-France sont ainsi la région de province la plus déficitaire au jeu des migrations résidentielles. La région présente aussi la particularité d'avoir relativement peu d'échanges de population avec les autres régions.

Le déficit migratoire qui apparaît important en termes de volume chez les jeunes n'est finalement pas plus défavorable que pour le reste de la population. Les flux d'arrivées compensent notamment les départs chez les étudiants. La région souffre malgré tout d'un manque d'attractivité auprès des jeunes actifs. Cette situation est particulièrement marquée chez les cadres, par définition plus mobiles. Le déficit migratoire dans les Hauts-de-France atteint un maximum chez les seniors, notamment parmi les sexagénaires, qui profitent de leur retraite pour aller s'installer dans une autre région.

Grégoire Borey, Mathieu Lecomte

En 2014 en Hauts-de-France, 650 000 habitants déclarent avoir changé de commune de résidence dans les douze derniers mois. Pour 285 000 habitants, ce déménagement s'est accompagné d'un changement de département (*encadré*) et pour 80 000 de région. Les Hauts-de-France sont la région de province la plus déficitaire au jeu des migrations résidentielles. Pour dix départs hors du territoire, sont comptabilisées huit arrivées en provenance de l'extérieur. Au total, la région perd chaque année près de 17 000 habitants, soit une population en baisse de -0,3 %.

La région présente aussi, comme celle du Grand Est, la particularité d'avoir relativement peu d'échanges avec les autres régions.

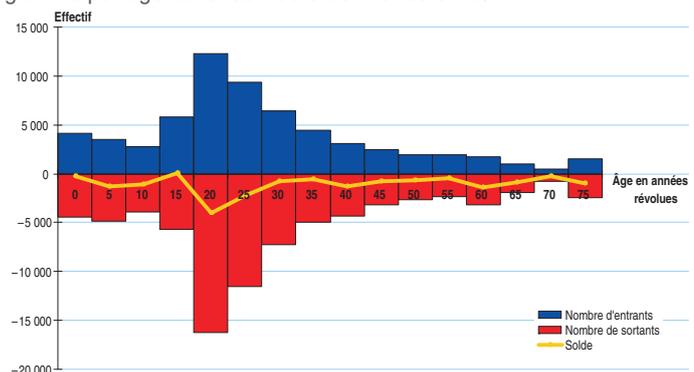
En 2014, la région a ainsi accueilli 63 000 nouveaux habitants qui résidaient dans une autre région un an auparavant. Ce résultat place les Hauts-de-France à la huitième place des régions les plus attractives. Cependant, rapporté à la population résidant dans la région, elle est, derrière le Grand Est, celle

qui attire le moins de personnes avec un taux d'entrée de 10,6 %. Ce taux est deux fois inférieur à celui des régions les plus attractives que sont l'Occitanie, la Corse et le Centre-Val de Loire. 79 800 personnes ont dans le même temps fait le chemin inverse, soit un taux de sortie de 13,5 %. Les Hauts-de-France

font ainsi partie des régions que l'on quitte le moins avec Auvergne-Rhône-Alpes (13,6 %), la Corse (13,2 %) et Grand Est (12,9 %). Au final, en 2014, sur 1 000 habitants de la région, 11 sont venus s'y installer et 14 l'ont quittée.

1 Quel que soit l'âge, les départs de la région sont plus nombreux que les arrivées

Bilan migratoire par âge dans les Hauts-de-France en 2014



Note de lecture : en 2014 dans les Hauts-de-France, 12 000 jeunes de 20-24 ans arrivent dans la région tandis que 16 000 la quittent. Au total, le solde migratoire annuel pour cette classe d'âge est de -4 000.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Le déficit migratoire des jeunes n'est pas aussi défavorable qu'attendu

Au jeu des migrations, la région perd davantage de population qu'elle n'en gagne, quelle que soit la classe d'âge, à l'exception des 15-19 ans (figure 1). Au sein de cette classe d'âge, ce sont les arrivées d'étudiants qui permettent de maintenir l'équilibre migratoire. En effet, ils sont 1 000 de plus à arriver qu'à quitter la région, soit 14 arrivées pour 10 départs. Cette attractivité se concentre uniquement sur le département du Nord, porté par le pôle lillois, où 1 500 arrivées supplémentaires sont recensées par rapport aux départs, représentant trois arrivées pour un départ. Les mouvements sont les plus importants parmi les jeunes de 20-29 ans. Cette catégorie d'âge représente 35 % des échanges avec les autres régions pour un poids démographique de 14 %. Les déménagements des jeunes contribuent chaque année à diminuer de 1,1 % la population des 20-24 ans (soit - 4 000 personnes sur une population moyenne de 375 000) et de 0,6 % celle des 25-29 ans (- 2 200 personnes sur une population de 372 000). Au total, le nombre de départs des 20-29 ans est supérieur de 6 200 aux arrivées, soit un déficit comparable à celui du Grand Est. Toutefois, en examinant les coefficients de migration différentielle (définitions), la proportion de migration chez les jeunes n'est pas plus défavorable comparativement aux autres classes d'âges (figure 2). En effet chez les 20-29 ans, pour dix départs en dehors de la région, huit viennent s'y installer. Ce ratio est finalement similaire à celui de l'ensemble de la population régionale.

À peine plus de départs que d'arrivées chez les étudiants

En 2014, 11 100 étudiants âgés de 16 à 29 ans sont venus habiter dans les Hauts-de-France et 11 300 en sont sortis, soit un solde migratoire quasi nul (- 200 personnes) (figure 3). Au niveau national, seules l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie présentent un excédent migratoire pour ce type de population. Pour suivre leurs études, les étudiants sont plus facilement mobiles que le reste de la population. En 2014, sur 1 000 étudiants dans la région, 52 sont venus s'y installer tandis que 53 en sont partis (figure 4). Les étudiants sont ainsi la catégorie de population la plus mobile. Ce constat se vérifie également au niveau national. Dans la région, le pôle urbain de Lille est la zone la plus attractive pour les étudiants : en 2014, ils étaient 6 200 à résider un an plus tôt en dehors (taux d'entrée de 7,7 %) et 4 500 à l'avoir quittée (taux de sortie de 5,6 %). Ces migrations permettent d'augmenter chaque année la population étudiante du pôle lillois de 2,1 %. Le solde est également positif pour le pôle urbain de Valenciennes (+ 200 étudiants) mais pas pour les autres grands pôles de la région comme Amiens, Dunkerque (- 160 étudiants chacun) et Douai-Lens (- 140).

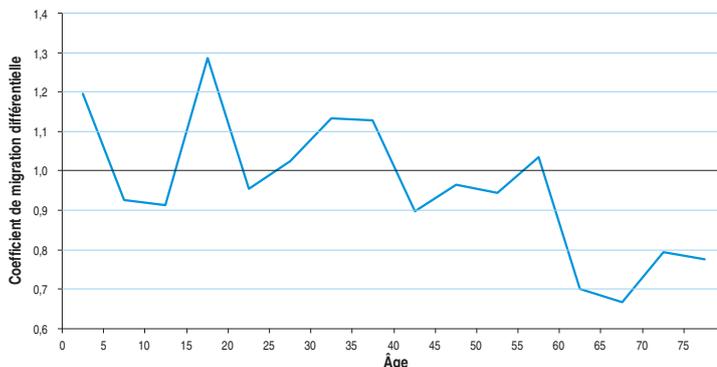
Les Hauts-de-France peu attractifs pour les jeunes actifs

Les Hauts-de-France sont au niveau national la région où les migrations résidentielles contribuent le plus négativement à l'évolution de la population active des moins de 30 ans (- 11 %) (figure 5). La région est ainsi fortement pénalisée par une faible attractivité puisque sur 1 000 jeunes actifs en 2014,

seulement 24 vivaient un an auparavant dans une autre région loin derrière le Grand Est (30 %), la seconde région la moins attractive auprès de cette catégorie. Sur 1 000 actifs de moins de 30 ans, 35 ont quitté la région en 2014, soit un taux de sortie figurant parmi les plus faibles de France. Ces jeunes actifs sont environ trois fois plus mobiles que leurs homologues de 30 ans ou plus (taux d'entrée de 9 % et taux de sortie de 10,5 %).

2 Pour les moins de 30 ans, des départs moins importants qu'attendu, contrairement aux plus de 60 ans

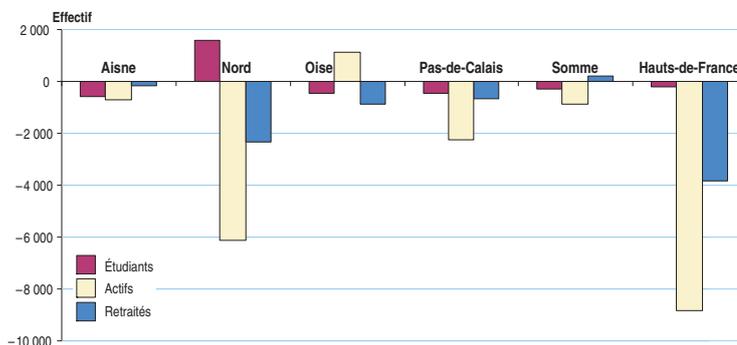
Coefficient de migration différentielle par âge pour les Hauts-de-France en 2014



Note de lecture : en 2014 dans les Hauts-de-France, le coefficient de migration résidentielle est proche de 1 pour les 20-24 et 25-29 ans. Cela signifie que le rapport des nombres d'entrants sur les sortants pour ces sous-populations est équivalent à celui de la région. Par conséquent, la zone n'est pas particulièrement attractive mais n'exerce pas non plus de rejet envers les jeunes âgés de 20 à 29 ans. Source : Insee, Recensement de la population 2014.

3 Dans la région, seul le département de l'Oise attire plus d'actifs du reste de la France qu'il n'en voit partir

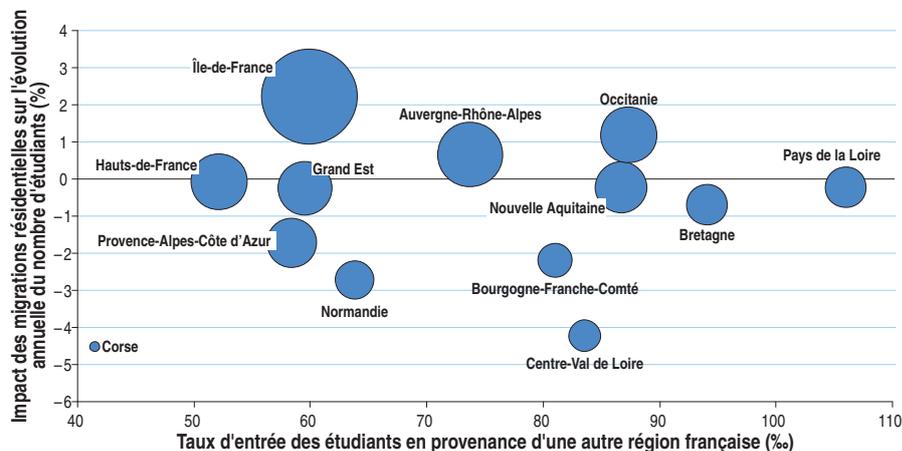
Solde migratoire par département avec l'extérieur de la région en 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2014.

4 En Hauts-de-France, les étudiants déménagent peu vers ou depuis d'autres régions

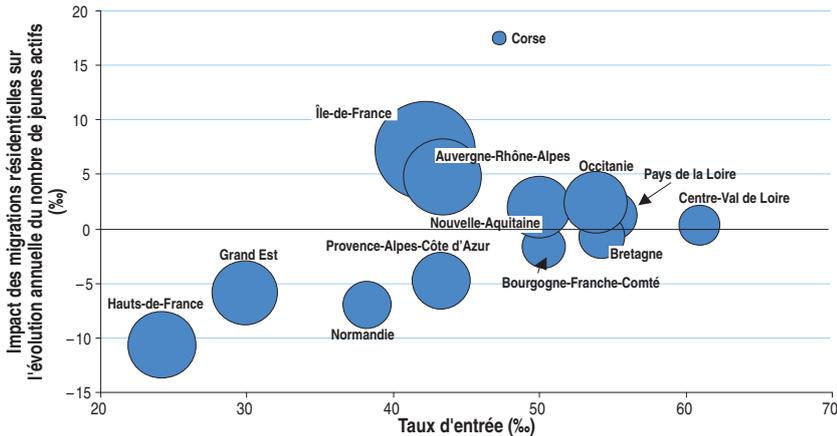
Attractivité des étudiants hors des limites de la région en 2014



Note de lecture : dans les Hauts-de-France en 2014, sur 1 000 étudiants, 50 sont arrivés en provenance d'une autre région. La proportion d'étudiants ayant quitté la région étant globalement équivalente, le solde migratoire est nul et n'a eu aucun impact sur l'évolution annuelle du nombre d'étudiants. La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'étudiants par région. Source : Insee, Recensement de la population 2014.

5 Chez les jeunes actifs, la région est la plus défavorablement impactée par les migrations résidentielles

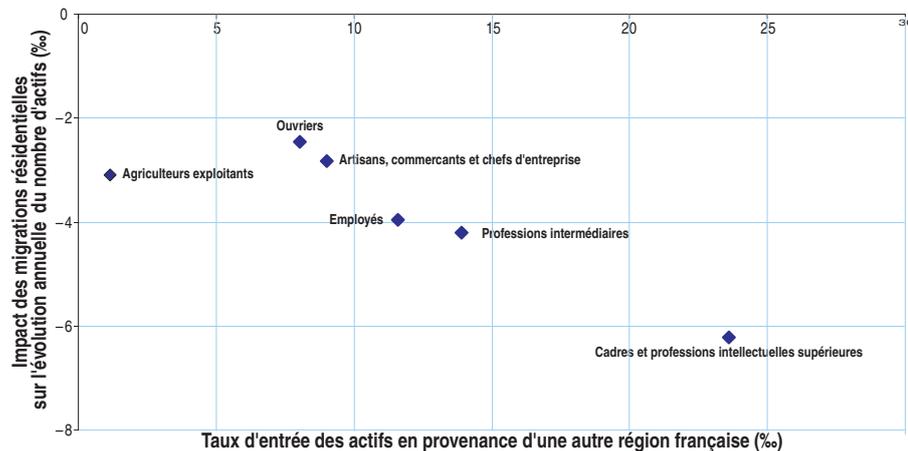
Attractivité des actifs de moins de 30 ans hors des limites de la région en 2014



Note de lecture : dans les Hauts-de-France en 2014, sur 1 000 actifs de moins de 30 ans, 24 sont arrivés en provenance d'une autre région. Dans le même temps, 35 ont déménagé hors de la région. Ainsi, les migrations résidentielles ont eu un impact d'environ -11% sur l'évolution annuelle de cette catégorie. La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'actifs de moins de 30 ans par région.
Source : Insee, Recensement de la population 2014.

6 Plus la CS est mobile, plus son impact migratoire est négatif pour la région

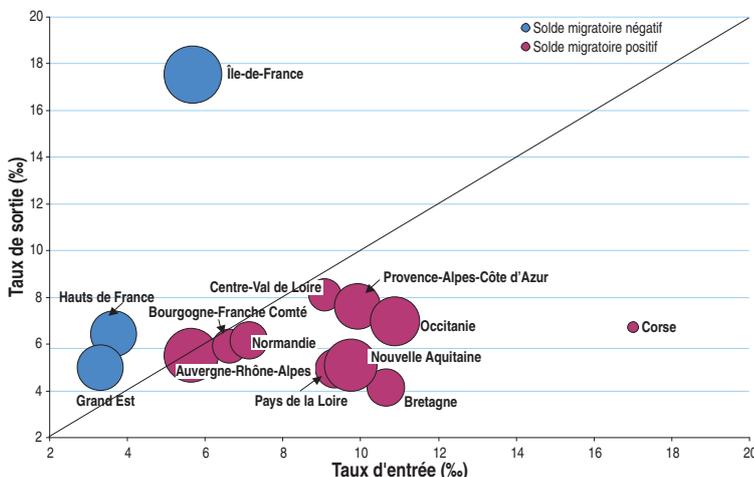
Attractivité des actifs en emploi selon leur catégorie socioprofessionnelle hors des limites de la région en 2014



Note de lecture : en 2014 dans les Hauts de France, sur 1 000 cadres, 24 sont arrivés en provenance d'une autre région. Dans le même temps, 30 cadres ont déménagé hors de la région. Ainsi, les migrations résidentielles ont eu un impact d'environ -6% sur l'évolution annuelle de cette catégorie.
Source : Insee, Recensement de la population 2014.

7 Les retraités partent davantage des Hauts-de-France qu'ils n'y emménagent

Solde migratoire des retraités par région en 2014



Note de lecture : l'Île-de-France est avec Auvergne-Rhône-Alpes une des régions contenant le plus de retraités. Elle fait partie des trois régions de France que les retraités quittent plus qu'ils ne s'y installent. Pour 1 000 retraités habitants l'Île-de-France, 18 la quittent et 6 s'y installent. La taille des bulles est proportionnelle au nombre de retraités par région.
Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Le déficit migratoire en région chez les 20-29 ans s'explique par les migrations de jeunes actifs. En effet, le nombre de départs d'actifs à ces âges est supérieur d'environ 6 500 au nombre d'arrivées, le solde correspondant au déficit migratoire mesuré pour l'ensemble des 20-29 ans. Ce déficit se décompose en 5 500 jeunes en emploi et 1 000 au chômage.

Faible attractivité économique liée à l'emploi

Plus globalement, les Hauts-de-France attirent peu d'actifs. Or la mobilité de ces actifs a un impact important sur le solde migratoire régional puisqu'elle représente la moitié des déménagements et des arrivées dans les Hauts-de-France. En 2014, 32 000 actifs sont venus habiter dans la région, soit un taux d'entrée de 11,9%, le second ratio le plus faible derrière le Grand Est. À l'inverse, 40 800 actifs ont fait le chemin inverse, soit un taux de sortie de 15,2%, le troisième plus faible au niveau national. Ainsi, ces mouvements de départs et d'arrivées font baisser chaque année de 0,3% le nombre d'actifs dans la région. Ce déficit migratoire concerne tous les départements de la région à l'exception de l'Oise. Ce département présente en effet la particularité d'accueillir davantage d'actifs qu'il n'en voit partir (10 500 contre 9 400) (*figure 3*) contribuant à augmenter chaque année le nombre d'actifs de 0,3%. Un tiers des actifs arrivant dans les Hauts-de-France s'installent dans l'Oise alors que ce territoire ne rassemble que 15% des actifs de la région. Cette attractivité provient principalement des échanges avec l'Île-de-France, et non des migrations internes avec les autres départements de la région.

Plus une catégorie sociale est mobile, plus elle quitte le territoire

Dans les Hauts-de-France, comme dans les autres régions, les cadres sont les plus mobiles. Cette profession et catégorie professionnelle (PCS) est celle qui est également la plus concernée par les flux migratoires. En 2014, sur 1 000 cadres résidant dans la région, 24 vivaient dans une autre région un an plus tôt, tandis que 30 en sont partis, occasionnant chaque année une baisse de 6% de cette population (*figure 6*). Dans la région, plus une PCS est mobile, plus le déficit migratoire est important. Ainsi, les ouvriers, artisans-commerçants et employés sont les moins touchés par le déficit migratoire car moins mobiles.

Des départs plus importants qu'attendu pour les 60 ans ou plus

Le solde migratoire des 60 ans ou plus est défavorable : le nombre de départs de la région étant supérieur de 4 000 aux arrivées. Cette catégorie est pourtant peu mobile : elle représente

moins de 10 % des flux migratoires, pour un poids démographique de 22 %. Au final, le déficit migratoire des seniors dans la région est le plus élevé au niveau national. En effet sur dix départs de seniors de la région, seulement six sont compensés par des arrivées. Ce déficit migratoire plus marqué chez les 60 ans ou plus se retrouve aussi dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Île-de-France. Il atteint un maximum aux âges de début de retraite.

Les retraités quittent relativement plus la région que les autres

Dans une région que l'on quitte peu, les personnes âgées ont tendance à l'inverse à partir plus fréquemment. En 2014, 7 700 retraités sont allés s'installer dans une autre région, soit un taux de sortie de 6,4 %, plaçant la région en milieu de classement national et non en fin comme pour l'ensemble de la population (figure 7). Dans le même temps, seulement 4 400 retraités venant d'une autre région sont venus habiter dans les Hauts-de-France, soit un taux d'entrée de 3,7 %. Seul le Grand Est fait moins bien. Au final, chaque année, ce déficit migratoire fait diminuer de 0,3 % le nombre de retraités dans la région.

Au niveau départemental, le solde migratoire est particulièrement déficitaire dans l'Oise (impact de -0,4 %) et le Nord (-0,6 %). La Somme fait exception à la règle avec un nombre d'arrivées de seniors légèrement supérieur aux départs (+ 340 soit un impact de +0,3 %) (figure 3). ■

Les migrations internes à la région : des spécificités variées selon les départements

Grâce au pôle urbain de Lille qui permet presque d'équilibrer les flux de migrations d'étudiants pour la région (figure 8), le département du Nord est attractif à la fois au sein et à l'extérieur de la région. La Somme est le second département de la région à accueillir davantage d'étudiants qu'il n'en voit partir. Ces étudiants viennent majoritairement des autres départements des Hauts-de-France.

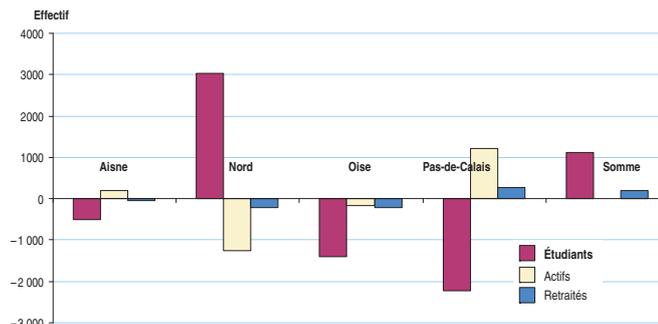
Les trois autres départements ont un solde migratoire déficitaire pour cette catégorie. L'attrait de l'Île-de-France semble assez limité pour les étudiants du sud de la région (Aisne, Oise...).

Au sein des Hauts-de-France, le Pas-de-Calais est le seul département présentant un solde migratoire positif pour les actifs avec les autres départements. Cet excédent s'explique principalement par l'installation dans le bassin minier d'actifs qui se déplacent dans la métropole lilloise pour travailler. Les volumes d'actifs concernés restent cependant faibles.

À l'intérieur de la région, le Pas-de-Calais et la Somme sont les départements qui séduisent le plus de seniors. Ces derniers, attirés par le littoral, viennent pour la plupart du Nord et de l'Oise.

8 Le Pas-de-Calais et la Somme attirent les retraités des autres départements des Hauts-de-France

Solde migratoire des départements par catégorie au sein du reste des Hauts-de-France en 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Sources

Les informations sont issues du recensement de la population 2014 qui permet d'analyser, pour les personnes résidant en France, le lieu de résidence de l'année précédente. Les migrations résidentielles étudiées sont des migrations à l'intérieur de la France ; les migrations entre la France et l'étranger ne sont pas analysées ici, puisque les personnes résidant à l'étranger ne sont pas recensées. Les caractéristiques sociodémographiques des migrants (âge, profession et catégorie socioprofessionnelle...) sont celles déclarées lors de l'enquête annuelle de recensement. Ainsi, lorsque l'on parle des migrations de « cadres supérieurs », il s'agit de migrations de personnes qui sont « cadres supérieurs » à l'issue de la migration. Depuis le recensement de 2013, les migrations résidentielles sont mesurées sur un an, alors qu'elles l'étaient auparavant sur cinq ans (depuis 2004), voire sur 9 ou 10 ans lorsque le recensement n'était pas en continu (avant 2004). De ce fait, les comparaisons des volumes de migrations ne peuvent se faire directement avec les recensements antérieurs.

Définitions

Le coefficient de migration différentielle (C1) traduit la sélectivité de la zone en faveur ou au contraire en défaveur d'une sous-population donnée. Cet indicateur n'est calculé que pour les sous-populations concernées par les échanges (flux d'entrants et de sortants non nuls).

$$C1 = (ImF(a)/EmF(a)) / (ImF/EmF)$$

Avec ImF : entrants dans la zone

ImF(a) : entrants dans la zone pour la sous-population a

EmF : sortants de la zone

EmF(a) : sortants de la zone pour la sous-population a

Si C1 > 1 : zone sélective en faveur de la sous-population a

Si C1 < 1 : zone exerce un effet de rejet sur la sous-population a

Taux d'entrée : Rapport du nombre d'entrants dans la zone à la population moyenne de la zone

Taux de sortie : Rapport du nombre de sortants dans la zone à la population moyenne de la zone

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en Chef :
Nadine Lhuillier

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2017

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- Levy.D et Dzikowski.C, « En 2014, un quart de la population qui déménage change de département », *Insee Première* n° 1654, juin 2017.
- Bonjour.V et Desrivierre.D, « La Métropole Européenne de Lille : un espace qui attire les jeunes des territoires situés à proximité », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 41, janvier 2017.
- Fabre.J et Dejonghe.V, « Déménager pour une autre région », *Insee Première* n° 1540, mars 2015.
- « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais », *Dossiers de Profils* n° 99, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010.
- Richet.D, « Les migrations résidentielles entre 2001 et 2006. Un fort déficit pour les jeunes de 18 à 24 ans », *Insee Analyses Picardie* n° 38, juillet 2009.

